

Conseil Municipal des Enfants du samedi 26 février 2022
A 10H30 en mairie

Le Conseil Municipal des Enfants de la commune s'est réuni en salle du conseil en présence de Madame Graziella Melchior, députée de la 5^e circonscription, Monsieur Gildas Bernard, maire, Monsieur Roger Bossard, 1^{er} adjoint au maire délégué à la citoyenneté et de Madame Marie-Pierre Abarnou, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire.

Etaient présents les Conseillères et Conseillers suivant :

Axel GEFFROY ABYVEN, Agathe LE VOURC'H, Thyméo GAUDEC, Mei-Li AFFRE, Romane ABYVEN SALUDEN, Cléopée GUEGUEN, Léna DUMAND, Lohan FILY, Clarisse LAGARDE, Lucien KERBIQUET, Maïwenn FAVE, Yoann JEZEQUEL, Arthur BEZAQUEN-COLLEONY, Aelya Jumer-Bodin, Lily MILIN, et Gallway FERELLEC, Yann SANQUER, Wesley FOLL.

Absent, excusé : Wesley Foll

1. Accueil

Le 1^{er} adjoint délégué à la citoyenneté ouvre la séance, présente Madame la Députée puis lui donne la parole.

2. Intervention de Madame la Députée

Madame la Députée explique aux conseillers son rôle et le cadre dans lequel elle agit.

Elle présente à l'assistance ce qu'est le Parlement, constitué de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Elle explique le processus de vote des lois et le lien entre l'action du Gouvernement et l'action du Parlement.

Madame Melchior précise son rôle dans la circonscription, regroupant 39 communes, et rappelle qu'elle est élue pour un mandat de cinq ans qui se terminera en juin prochain, les deux tours de scrutin pour les élections législatives étant programmés les 12 et 19 juin prochain.

Elle explique son travail au sein de la commission « Affaires économiques » de l'Assemblée Nationale ainsi que les débats dans l'hémicycle. Elle évoque également la séance « des questions au Gouvernement » qui se déroule chaque mardi après-midi et au cours de laquelle les députés interrogent les ministres. Madame Melchior partage son temps entre Paris, du lundi au mercredi, et sa circonscription les autres jours. Elle précise qu'elle accueille, sur rendez-vous, les administrés à sa permanence située à Landerneau pour aider parfois à démêler des situations difficiles. Elle nous dit son plaisir d'agir sur le terrain et le côté passionnant de sa mission visant à améliorer le quotidien de chacun.

A l'issue de sa présentation, Madame la Députée, instaure le débat avec les conseillers. La discussion s'oriente alors sur le thème de la pollution et des déchets plastiques. Madame Melchior évoque son rôle dans la préparation de la Loi concernant l'économie circulaire.

A la fin de son intervention, Madame la Députée, remet à chaque membre du CME un ouvrage « La République » expliquant le fonctionnement des institutions en France.

3. Intervention de Monsieur le Maire

En fin de débat, Monsieur le Maire conclut qu'il faut retenir que le travail d'un député est de voter les lois et de vérifier qu'elles soient appliquées, puis il rappelle le principe du vote démocratique qui permet à chaque française et à chaque français de s'exprimer, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays dirigés arbitrairement. Il invite les enfants à accompagner leurs parents lors de quatre scrutins de l'année.

4. Compte-rendu des commissions

Madame Abarnou remet à chaque participant un plan des « Hauts de la Baie » et un plan du linéaire « rue de Kerjean - Rond-Point de la Gare » puis elle invite les rapporteurs de commission à prendre successivement la parole et anime les débats.

Commission « les Hauts de la Baie »

Maïwenn, rapporteur de la commission, rend compte à ses collègues des pistes dégagées par les membres de la commission lors de la séance du 29 janvier dernier. Elle insiste notamment sur la sécurité sur le parking aux abords de l'école.

Monsieur le Maire précise que c'est un sujet important, que le Conseil Municipal de la commune, suite aux remarques faites par la commission, a pris en compte ce problème et que des études ont été engagées. Les enfants proposent également de réaliser un panneau invitant à la prudence à l'entrée de la voie, dans le cadre d'un projet d'arts à l'école.

Concernant l'espace à aménager et végétaliser, la commission a émis quelques idées : plantations d'arbres, de plantes fleuries, installation d'un jeu, d'une table pique-nique, de bancs, d'une boîte à livres en lien avec la bibliothèque, de poubelles, traçage d'une allée pour se promener. Un cabinet d'étude dessinera le plan prenant en compte ces propositions. Le CME sera associé à la réflexion et sera destinataire des conclusions de cabinet en charge du dossier. Le Conseil Départemental sera partenaire de l'opération dans le cadre du projet « Plantation de 500 000 arbres ».

Monsieur le 1^{er} adjoint précise que la prochaine commission se tiendra sur les lieux, pour que chacun appréhende bien la configuration de l'espace « parking et terrain enherbé »

Commission « Circulation douce »

Meï-li, rapporteur de la commission, donne les conclusions de la réflexion menée lors de la séance du 29 janvier. La problématique de la vitesse en agglomération est évoquée par un conseiller qui a constaté, lors du passage d'une voiture, une vitesse de 124 km/heure affichée sur le radar pédagogique. Interrogés sur le sujet, les conseillers conviennent que ces comportements sont le fait d'une minorité qui gêne le bien vivre ensemble des Plounévégiens. Meï-li explique le principe de circulation douce à ses camarades et commente l'esquisse d'aménagement sur laquelle la commission a travaillé pour prendre sa part à la réflexion entamée par la municipalité.

Les membres de la commission souhaitent être associés aux travaux de plantation d'arbres et de végétaux. Monsieur le Maire répond qu'il prend acte de cette demande.

Madame la Députée félicite les enfants pour leur engagement et se dit optimiste quant à la suite de leurs propositions.

5. Questions diverses

En fin de séance, chaque conseiller reçoit la photo officielle du CME et la brochure « à la découverte de ta commune » offertes par la municipalité.

6. Date de la prochaine séance du CME et date des réunions des commissions

La commission « Aménagement des Hauts de la Baie » se réunira **sur le parking de l'école Sainte Famille le samedi 30 avril 2022 de 10H15 à 11H00.**

La commission « Circulation douce » se réunira **place de la gare le samedi 30 avril 2022 de 11H15 à 11H45.**

La date de la prochaine séance du CME est fixée au **samedi 11 juin de 10H30 à 11H30** à la Mairie.

Roger Bossard
1^{er} adjoint au Maire
Délégué à la citoyenneté

Marie-Pierre Abarnou
Adjointe au Maire
Déléguée à la vie scolaire